La gazette DU LAVEZON



Mot de Mme la Maire

Chers Saint Martinoises, chers Saint Martinois

L'année 2024 a commencé et voici le printemps au moment où parait cette gazette.

Nous avons eu un hiver particulièrement doux et ces dernières semaines des épisodes pluvieux et neigeux ont été alarmants par la quantité d'eau tombée entrainant des éboulements et ravinements.

Une année nouvelle qui s'ouvre aussi avec les mêmes sources d'anxiété dans le monde : climat, conflits et guerre, craintes sur la vie quotidienne.

Pour ce qui concerne Saint Martin, un étonnement et un sujet de préoccupation avec le résultat tout récent du dernier recensement qui indique une baisse de 5 % de notre population... Il faudra nécessairement se pencher sur cette situation pour que notre village ne perde pas sa vitalité à moyen terme.

Face à l'ensemble de ces motifs de préoccupation, nous pouvons agir à notre niveau, avec nos moyens, sur notre territoire, en mettant en place des comportements positifs qui contribuent à l'optimisme et au bien vivre ensemble:

- Respecter les gestes de tri des déchets et composter les bio déchets,
- Participer à la vie du village en profitant des animations proposées très régulièrement,
- S'impliquer dans la vie associative pour ceux qui le peuvent,
- En fonction de ses disponibilités et son savoir-faire s'engager dans des chantiers participatifs communaux.

Prochainement les actions qui vont nous occuper concernent les aménagements d'avenir comme le chantier fibre optique et l'embellissement du village, la sécurité des habitants avec la mise en place du plan communal de sauvegarde.

Nous poursuivrons aussi notre engagement pour dynamiser le village et favoriser les rencontres avec le soutien apporté aux évènements festifs tels que les préalables du festival d'Alba, la fête des associations et le marché d'été.

Dans cette gazette vous trouverez toutes les informations détaillées sur les réalisations et les projets de votre commune. Je vous souhaite une bonne lecture.



Réunions du conseil municipal

15 septembre 2023

- Avis sur le Plan de la Mobilité Simplifié (PDMS) porté par la communauté de communes
- Convention de fonctionnement du réseau des bibliothèques
- Rapport 2022 sur l'assainissement
- Facturation de la réparation d'un regard du réseau d'assainissement
- Décision modificative budget assainissement
- Décision modificative budget commune
- Information sur le recensement 2024
- Aménagement d'un passage piéton et d'une voie unique sur le pont à l'entrée du village

20 octobre 2023

- SITSL: retrait de la commune de Rochemaure du syndicat de transport scolaire du Lavezon
- Déclassement et désaffectation du bâtiment de l'ancienne école
- Approbation du rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT)
- Présentation du rapport d'activité de la communauté de communes ARC
- Point sur le Plan Communal de Sauvegarde

24 novembre 2023

- Recensement de la population 2024 : désignation d'un coordonnateur
- Recensement de la population 2024 : recrutement d'un agent recenseur
- Revalorisation des indemnités de déplacement des agents
- Budget: Provisions pour impayés
- Décision modificative budget commune
- Confortation et réhabilitation du presbytère
- Présentation du rapport d'activité de la communauté de communes ARC
- Présentation du rapport d'activité de SYDEO
- Point sur le Plan Communal de Sauvegarde

15 décembre 2023

- Approbation des attributions de compensation individuelles 2023
- Mise en place du télétravail
- Demandes de subventions pour la rénovation du presbytère
- Autorisation à donner au maire pour le paiement de la facture des travaux de voirie 2023
- Mandatement des dépenses d'investissement de l'année 2024 dans la limite du quart des crédits de l'exercice précédent
- Décision modificative budget assainissement
- Institution d'une prime pouvoir d'achat pour les agents des collectivités (décret du 31/10/2023)
- Point sur le Plan Communal de Sauvegarde
- Point sur l'avancée des travaux de rénovation de la salle communale

20 février 2024

- Convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau et l'assainissement avec le département de l'Ardèche
- Règlement intérieur de la salle communale
- Tarification location de matériel
- Ouverture d'une ligne de trésorerie

2 mars 2024

- Plan Communal de Sauvegarde,
- Convention d'occupation temporaire avec un micro entrepreneur,
- Adhésion au groupement de commande de téléphonie mobile proposé par la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron





Cafés littéraires

Comme annoncé dans la précédente gazette, Saint Martin sur Lavezon a accueilli un auteur. Yann Fastier, dans le cadre des Cafés Littéraires le dimanche 15 octobre 2023. Il a présenté les 2 tomes de la série Alecto: Tome 1 – L'œuf de l'immortel / Tome 2 – La fille du dieu Pan et nous a à tous donné envie de les lire, même si ces livres s'adressent d'abord aux adolescents! Vous pouvez d'ailleurs les retrouver à la bibliothèque du village qui les a commandés depuis. Cette présentation a été suivie d'un apéritif pendant lequel nous avons pu discuter avec cet écrivain. Nous attendons le Tome 3 d'Alecto!

Halloween

L'association des parents d'élèves (APE) a de nouveau organisé une jolie fête d'Halloween le 30 octobre dernier, pour le plus grand bonheur des enfants. Ils étaient attendus sous le préau à 18h pour aller frapper aux portes du village et réclamer des bonbons... ou proposer un sort! Ils ont été très bien accueillis, un grand merci aux habitants pour leur générosité.

La soirée s'est poursuivie sous le préau avec buvette et bonbons à volonté, et plusieurs pinatas!



Évènements et manifestations passés

Visite d'Hervé SAULIGNAC, député de la circonscription

Le 6 novembre, Hervé Saulignac est venu nous rendre visite à Saint Martin sur Lavezon. Nous avons pu aborder entre autres problématiques que nous rencontrons celles qui concerne les pannes récurrentes du réseau électrique et de la téléphonie mobile. Un échange constructif et convivial entre le député et les membres du conseil municipal présents.





Commémoration du 11 novembre

Un temps fort ce 11 novembre 2023 avec la présence d'Isabelle Arrighi, secrétaire Générale de la Préfecture de l'Ardèche et Sous-Préfète de l'arrondissement de Privas

Les habitants sont venus nombreux pour cette cérémonie républicaine qui s'est clôturée sous le préau par un apéritif offert par la mairie.

Marché de Noël

La 3ème édition du marché de noël s'est tenue le samedi 3 décembre de 15h à 21h. Malgré le froid et l'absence de la salle communale en travaux, les exposants ont répondu présents et se sont installés sous des barnums pour certains et dans la salle du conseil pour d'autres. Sous le préau, comme d'habitude vin chaud, soupe, crêpes, gaufres, châtaignes grillées et braséro nous ont bien réchauffé et notre accordéoniste Roland JEANMOUGIN a largement contribué à l'animation de ce marché depuis l'après-midi jusqu'à tard dans la soirée. Après le succès du marché de noël 2022, la tartiflette a été renouvelée avec une centaine de portions servies. Une quinzaine d'exposants étaient présents: certains que l'on connaissait déjà et de

nouveaux artisans créateurs qui nous ont rejoints cette année. Comme l'année dernière, Un don de 100 euros a été fait au téléthon prélevé sur les bénéfices de la buvette tenue par toutes les associations. Nous remercions toutes les associations, les bénévoles, les exposants, Roland JEANMOUGIN et les visiteurs qui ont largement participé à la réussite de cette journée.





Évènements et manifestations passés > SUITE

Fête de Noël de l'école

Cette année, comme la salle communale était en travaux, la fête de Noël de l'école, organisée chaque année par l'APE, a eu lieu dans les locaux de l'école. Les enfants ont pu chanter dans la « 3ème salle » qui a finalement pu accueillir tous les parents et où ils ont été très bien entendu, sur une scène de guirlandes lumineuses. Le tirage au sort du loto a permis à plusieurs personnes de repartir avec de nombreux lots et le Père Noël, installé dans son fauteuil dans le hall de l'école, avait un cadeau pour chaque enfant. La soirée s'est poursuivie grâce au



buffet apporté par les parents d'élève et à la buvette où du vin chaud a eu beaucoup de succès. Les enfants ont pu jouer dans la cour de récréation et à l'intérieur afin de profiter de ce moment festif la veille des vacances.

Cérémonie des voeux

Un extrait du discours des vœux:

« Vous informez très régulièrement et par différents canaux est un engagement que nous avons pris depuis le début de notre mandat et que nous avons cœur à mettre en œuvre. Pour moi en tant que maire c'est une priorité que la mairie soit un lieu où tous les habitants peuvent venir facilement et sans appréhension, un lieu de proximité où ils peuvent trouver une écoute et une réponse à leur demande.

Enfin après plusieurs mois d'attente les travaux de la salle communale ont débuté en juillet 2023. La salle a fait l'objet d'une rénovation importante: élargissement des ouvertures entre les deux salles, rénovation thermique et acoustique, réfection totale de l'électricité, isolation incendie avec l'étage, mise en place d'un nouveau chauffage, installation d'un nouvel espace cuisine/ tisanerie. Ces travaux ont permis de différencier et de clarifier les branchements électriques et eau entre les différents espaces (salle des associations, local de stockage et salle). Désormais tous ces réseaux sont indépendants les uns des autres, sécurisant ainsi les usages respectifs de ces locaux.

Cette rénovation a ainsi remis à plat la sécurité et l'accessibilité de cette salle car elle ne répondait plus aux conditions de sécurité exigées actuellement pour les équipements recevant du public. Si nous n'avions rien entrepris il aurait été nécessaire, à court terme, de la fermer à un usage public.

Au-delà de la rénovation de la salle nous nous sommes mobilisés sur l'aménagement des espaces publics afin de répondre aux besoins d'organisation des évènements associatifs et communaux:

- Le terrain multi activités bénéficie maintenant d'une installation électrique extérieure permettant des branchements sur plusieurs points de raccordement. Ce chantier réalisé à la fois en interne mairie et avec l'intervention d'un électricien sécurise l'alimentation électrique des manifestations extérieures
- Après la réalisation en 2022 du local de stockage nous avons créé l'escalier de jonction entre le parking et le terrain en contrebas. Avec l'installation en cours d'une rampe, ce chantier sera achevé.
- la partie sous le platane du préau a été gravillonnée mettant fin aux problèmes de boue sous les chaussures lors des épisodes pluvieux
- Enfin, des arbres ont été plantés le long de la clôture extérieure de l'école

pour apporter de la fraicheur dans la cour de récréation.

Comme vous le constatez, nous effectuons ces travaux d'aménagement et d'embellissement par étape, grâce le plus souvent à nos propres moyens et avec l'aide de bonnes volontés.

Pour 2024 nous allons poursuivre ces travaux en nous focalisant sur le développement de l'usage rationnel du parking et de la partie basse du préau, ces travaux prendront en compte la nécessité de l'embellissement de ces espaces. En 2023 au niveau de la voirie nous avons réalisés d'importants travaux sur les portions de route les plus abimées celles des Audouards et du Château. Nous avons également créé une priorité et un passage piéton sur le pont à l'entrée du village...

En conclusion des remerciements appuyés aux associations, aux bénévoles des chantiers participatifs, aux agents de la commune qui par leurs actions participent au dynamisme de notre commune et à un sentiment commun d'y vivre agréablement! »



Évènements et manifestations passés > SUITE

Passage d'Ann Sieben

Ann Sieben consacre sa vie à être une « pèlerine mendiante » depuis 2007. Originaire de Denver dans le Colorado, en 17 ans elle a parcouru 83 000 km à pied dans 56 pays. Son dernier projet réalisé depuis depuis 3 ans est de relier en marchant les communes "Saint Martin" durant 3 mois. Le vendredi 19 janvier elle faisait étape à Saint Martin sur Lavezon. De novembre 2023 à janvier 2024 c'était les communes Saint Martin de la zone Sud Est qui étaient sur son parcours. La veille d'arriver à Saint Martin sur Lavezon elle était à Puy Saint Martin en Drôme. Elle effectue des étapes entre 35 et 40 km par jour. En Ardèche, elle était déjà passée par Saint





Martin d'Ardèche et passerait dans les jours suivants par Saint Martin de Valamas. Elle se présente aux mairies pour avoir le tampon et la signature pour marquer son étape.

Elle est donc arrivée avec son petit sac à dos et ses grosses chaussures à la mairie, en fin de journée, et nous avons partagé un gouter en l'écoutant raconter avec enthousiasme et humour son périple original. C'est une personne qui force l'admiration!

Merci à ceux qui l'ont ensuite accueilli pour le repas et pour la nuit.

Elle est repartie le lendemain, à 8h, sur la Via Rhône, direction Valence, sous un impressionnant mistral. Quelle détermination!





Les préalables

Les préalables d'Alba la Romaine reviennent à Saint Martin sur Lavezon. Le **samedi 8 juin**, à 15h, nous aurons l'honneur d'accueillir une des premières du spectacle **« Balle au centre »** par le Théâtre Bascule (jonglage pied-main tout public).

L'idée de « balles au centre » est le résultat d'un télescopage de plusieurs disciplines où l'implication du corps est évidente: le geste dansé, le geste jonglé d'une part et d'autre part le geste sportif qui, lorsqu'il atteint des sommets dans la précision du geste, peut être qualifié également d'artistique.

Parce que ces trois pratiques sont étroitement liées au monde de la rue et à la culture populaire, c'est bien dans la rue que le spectacle « Balles au centre » devait inévitablement voir le jour.

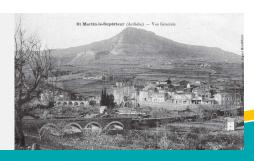
A noter:

- Fête des fleurs le dimanche 28 avril
- Fête des associations le samedi 22 juin
- Fête de l'école le samedi 29 juin
- Marché d'été de St Martin sur Lavezon le jeudi 18 juillet

Exposition

"retour sur le passé ": une exposition de Françoise Terrenti qui présentera sa collection de reproduction de cartes postales anciennes et de documents.

Cette exposition se tiendra dans la salle communale les samedi 4 et dimanche 5 mai de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 ces deux jours avec une inauguration conviviale le vendredi 2 mai à 18h.



La parole aux associations

La Petite Boule Saint Martinoise

Environ 45 personnes étaient réunies pour débuter la saison le 27 janvier avec la galette des rois et la remise des cartes de membres. Le dimanche 11 février, le repas au restaurant chez Sylvie à Cruas réunissait une quarantaine de convives. En ce mois de mars vont se dérouler les championnats Doublettes, Triplettes et T à T, qualificatifs pour les championnats d'Ardèche. En championnat de club, nous avons dans notre poule Chauzon, Ruoms, St Reméze, Valvigniéres, St Marcelle, pour cette saison. Pour la coupe de France le 1er tour aura lieu à St sauveurs de Cruziéres à jouer avant le 28 avril.

Et bien sûr nos habituelles activités dont voici le planning.

LA PETITE BOULE SAINT MARTINOISE

ACTIVITES 2024

SAMEDI 27 JANVIER	Galette des rois	20H30
DIMANCHE 11 FEVRIER	Repas au restaurant Inscription avant le 04 février	12H00
SAMEDI 09 MARS	Concours sociétaire + Casse-croûte	14H00
SAMEDI 06 AVRIL	Concours sociétaire + Casse-croûte	14H00
SAMEDI 11 MAI	Concours sociétaire + Casse-croûte	14H00
SAMEDI 01 JUIN	Concours sociétaire assis Repas dans la salle Inscription avant le 26 mai	14H00 19H00
SAMEDI 06 JUILLET	Concours sociétaire + Grillades	14H00
SAMEDI 03 AOUT	Méchoui Inscription avant le 28 juillet	12H00
SAMEDI 07 SEPTEMBRE	Maître joueur + Moules Frites Inscription avant le 01 septembre	14H00 19H00
SAMEDI 26 OCTOBRE	Bombine Inscription avant le 20 octobre	19H00
VENDREDI 13 DECEMBRE	Assemblée générale	21H00
SAMEDI 11 JANVIER 2025	Galette des rois	20Н30

Loisirs Animations Culture du Lavezon (L.A.C.)

L'association le LAC vous propose tout au long de l'année

Des activités sportives:

- **Gym:** le mercredi de 19h à 20 h: A son rythme pour se détendre dans une bonne ambiance
- Marche: le lundi 14h-17h: Des balades d'environ 3h pour découvrir les petites merveilles de notre territoire.
- Cours de danse libre enfants (de 5 à 10 ans): le mercredi de 10hà 11h

Des animations:

- Samedi 2 mars: Après-midi jeux crêpes suivi d'une soirée raclette karaoké organisées par le LAC et l'APE
- Vendredi 15 Mars à 19h à la salle des fêtes: Michèle Soullier présentera son livre "Figures & figurants, rencontres de parloirs". Après la lecture de quelques passages, Michelle Souiller parlera de son expérience, suivi d'un échange avec les participants. Nous clôturerons cet échange par un apéritif accompagné de pizzas.
- Vendredi 22 mars à 20h: Sortie au théâtre de Privas: Musique du monde avec Vieux Farka Touré.
- Dimanche 7 avril: Après-midi jeux intergénérationnel
- Samedi 25 mai à 20h30: Spectacle. Hélène Deschamps et Alexandra Ré viendront nous présenter: Le Duo Lilas, chansons fleurs bleues d'amour-toujours, c'est notre devise et ça fait du bien... (https://www.youtube.com/watch?v=Wu2Kzfx7-aUe)

Vous souhaitez participer aux activités ou et soutenir notre association: l'adhésion est à 8 euros.

N'hésitez pas à nous contacter: lac.saintmartinsurlavezon@gmail.com

UNRPA - Ensembles et solidaires

Le 24 mars, une belote sera organisée.

Un « repas champêtre » est à venir, la date sera bientôt communquée.

(La carte adhérent est à 18€)

La parole aux associations > SUITE

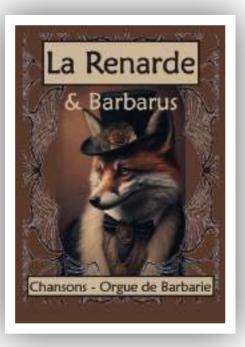
Tisse ta toile

Tisse Ta Toile vous propose de continuer à explorer les chemins possibles pour être acteur de la transition écologique et citoyenne tout en étant conscient que tout changement que l'on souhaite voir à l'extérieur commence par une réflexion sur nos pratiques personnelles.

- Le **samedi 6 avril** à 20h nous accueillerons le moine indien Bhante Buddhapala pour une soirée "méditation, enseignement et partage".
- Le **samedi 13 avril** nous vous proposons une soirée festive sous le préau avec "La Renarde & Barbarus" (Laury Valette). Chansons-Orgue de Barbarie.
- Anne continuera à vous faire découvrir les plantes sauvages comestibles. Une sortie sera prévue autour de chez elle et une autre sans doute à la Bastide.
- Nous réfléchissons sur l'organisation d'une sortie à vélo ou à pied, sur la journée avec pique-nique.
- Nous participerons au marché d'été en proposant un atelier pour les enfants qui leur permettra d'assembler des nichoirs en kit.

N'hésitez pas à consulter notre site: www.tissetatoile07.com

Au plaisir de vous retrouver à l'une ou l'autre de nos activités.





Chatons de noisetier riche en protéine (voir sur notre site)



Escaliers terminés

Après les travaux du caniveau et de la montée d'escalier entre le terrain multi-activités et la place de l'épicerie, cet automne II nous restait à sécuriser cet accès. C'est chose faite avec la réalisation de la rampe en cohérence avec celle de la terrasse.

Nous remercions encore tous les acteurs bénévoles qui se reconnaitront, pour la réalisation de cet ensemble local / escalier qui est maintenant terminé.

A bientôt pour de nouveaux projets...

Chantier participatif de voirie le 7 mars

En 2023 après avoir fait l'expérience d'un duo « agent de la commune et habitant » pour travailler sur une portion de route dégradée, le 7 mars un nouveau chantier a été réalisé avec 2 bénévoles et 3 élus encadrés par Éric Boyer pour reboucher des nids de poules du chemin de Rambaud. 5 tonnes de goudron à froid répandues et tassées.

A renouveler!



Projets du conseil

Serviettes de table à l'école

Après le succès des essuie-mains, la mairie a décidé d'offrir aux élèves de l'école des serviettes de table, afin de participer à la réduction des déchets. Des bénévoles ont de nouveau été sollicitées pour confectionner 2 serviettes de table par enfant avec leur prénom brodé dessus (ce qui revient à 82 serviettes!) plus quelques-unes pour le personnel de cantine. Un grand merci à elles!!



Depuis la rentrée de janvier ces serviettes sont rangées dans des petits casiers fixés à l'intérieur de la cantine. Les enfants les prennent en arrivant et les rangent en partant. Les parents sont chargés d'en laver une par semaine. Pour le moment elles ont un grand succès!

Bâtiment de l'ancienne école de l'inférieur: quel avenir?

Ce bâtiment n'est plus occupé depuis l'ouverture du groupe scolaire en 2012. Des questions sur son devenir se sont posées années après années et sur plusieurs mandats municipaux. Faut-il le conserver ? si oui pourquoi ? y aménager des logements ? Avec quels moyens financiers et d'ingénierie ? Faut-il le vendre ? si oui le risque est de ne plus avoir de maitrise sur sa destination et de devoir gérer des nuisances...

Certaines idées ont été explorées et ont fait l'objet d'études avec entre autres des organismes tel que le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE). A chaque fois le conseil s'est trouvé face à une impasse liée à la réalité des couts financiers à supporter par la commune quel que soit le projet. En effet la vétusté du bâtiment et surtout celle du premier étage et du grenier, implique de faire de gros travaux de rénovation pour envisager son occupation. Le budget à y consacrer (même avec l'apport de subventions éventuelles) n'est pas supportable pour la commune et le retour sur investissement beaucoup trop long.

C'est pourquoi le conseil municipal, après avoir reçu une demande spontanée d'un micro entrepreneur, envisage de lui louer le rez de chaussée du bâtiment afin d'y développer son entreprise de brasserie. Une convention pour 3 mois vient d'être signée entre la mairie et M. PASTOR afin de préparer les conditions matérielles de cette installation.





Plan de communal de sauvegarde (PCS)

Le plan communal de sauvegarde est élaboré avec l'appui du cabinet CYPRES. Chaque commune doit avoir son PCS, la loi nous y contraint. Le PCS est mobilisé lors de forts aléas dans l'objectif de protéger la population. Sur notre territoire nous avons des risques majeurs qui sont en particulier les inondations, le risque nucléaire, les feux de forêts. Nous serons amenés à organiser prochainement une réunion publique pour vous expliquer la démarche et vous présenter le document d'information propre à notre commune et qui doit être remis et connu de tous les habitants. Ce document dont l'abréviation est le « DICRIM » est joint dans cette gazette.

Réunion publique sur le PCS :

x Vendredi 12 avril à 18h à la salle communale

Projets du conseil > SUITE

Aménagements des espaces communs

Les projets d'aménagement des espaces communs continuent. Après la réfection du préau qui sert de plus en plus, puis de l'espace sous le platane, c'est la partie basse qui sera réaménagée cette année. La zone où sont installées quelques tables de pique-nique sera aplanie et réorganisée afin d'être plus attrayante et utiles aux habitants.

Le parking en face de l'épicerie est également à l'étude. Plusieurs enjeux doivent être pris en compte, comme l'optimisation du nombre de places de parking, l'emplacement d'une place handicapée (celle actuelle étant inappropriée),

l'accès des bus scolaires, le ralentissement des voitures à l'arrivée dans le village, etc. Nous mettons tout en œuvre pour vous proposer quelque chose de fonctionnel et d'agréable.





FIBRE OPTIQUE: c'est lancé!

L'année 2023 a été consacré aux études et à la préparation du chantier. Le 16 janvier 2024, une réunion de lancement des travaux de fibre optique sur la commune et celle de Saint Pierre la Roche s'est tenue avec le groupement Axione / Bouygues Energies & Services. A cette occasion ont été présentés et expliqués les travaux de génie-civil, les travaux de câblage en aérien et en souterrain, les réalisations des branchements optiques. Pour notre territoire c'est près de 300 lignes de fibre optique à construire. A été également abordé les conventions de passage demandées aux propriétaires de parcelles privées ou de maisons sur lesquels la fibre doit passer pour mailler le réseau. Si les conventions ne sont pas acceptées et signées cela impacte tout le processus de construction du réseau.

ZOOM sur la fibre: explication et enjeux

Les réseaux haut et très haut débit sont des outils de développement territorial qui permettent de garantir l'égalité d'accès des Ardéchois aux nouveaux services numériques. A l'horizon 2030 le téléphone et l'internet qui fonctionnent via le réseau actuel dit réseau cuivre ne sera plus maintenu et progressivement abandonné. L'enjeu de la réussite du déploiement de la fibre est important afin que notre commune soit dotée d'un réseau fibre permettant à tous d'avoir accès aux services numériques indispensables désormais à notre vie quotidienne et/ ou profes-

Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est l'établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme. Il porte le projet de déploiement d'un réseau de fibre optique à la maison sur l'ensemble du territoire grâce à plusieurs sociétés dont la société Axione, spécialisée dans l'aménagement numérique des territoires.

Le déploiement de la fibre: les étapes clés

Avant de souscrire à une offre fibre par tout un chacun qui le souhaite il y a plusieurs étapes:

- Les études préalables indispensables au bon déroulement des travaux -> pour notre commune ces études ont été faites en 2023
- 2. Les travaux -> phase qui s'engage actuellement
- 3. L'activation des services -> fin 2024 / début 2025
- 4. Le raccordement -> chaque particulier devra contacter un opérateur

Pour plus d'information : www.ardechedromenumerique.fr/

Dossier: rénovation de la salle communale

Une **rénovation réussie pour la salle communale:** confort, économie et acoustique au rendez-vous.

La récente rénovation de la salle communale représente une étape significative dans l'amélioration des infrastructures locales de la commune. Ce projet ambitieux, qui a navigué à travers divers défis, s'est conclu sur une note des plus satisfaisantes, tant sur le plan financier qu'au niveau des améliorations apportées.



Déroulement du projet :

Le chantier, entamé dans le respect des délais prévus, a rencontré quelques embûches en raison de contraintes externes et de travaux complémentaires par l'agrandissement des ouvertures entre les volumes et la création d'une porte de service, rallongeant légèrement la période de réalisation. Néanmoins, grâce à la détermination de l'équipe et à une gestion efficace, toutes les étapes se sont finalement déroulées sans encombre.

Budget:

Le budget prévu a été tenu. Nous ferons un point définitif des dépenses, des subventions et de la part communale dès que nous aurons eu tous les éléments consolidés. Nous sommes optimistes sur l'atteinte de 80 % de subventions pour cette réalisation.

Améliorations significatives:

La rénovation a apporté des améliorations notables à la salle communale, parmi lesquelles:

- Confort thermique: L'isolation a été mise aux normes actuelles, garantissant une température intérieure agréable tout au long de l'année, pour un coût énergétique réduit.
- Acoustique améliorée: L'ajout de surfaces absorbantes a considérablement amélioré l'acoustique de la salle, rendant les événements et réunions plus agréables pour tous.
- Efficacité énergétique: La salle bénéficie désormais d'un fonctionnement plus efficient, réduisant les dépenses énergétiques et notre impact environnemental.

Ce projet de rénovation, malgré les défis rencontrés, s'est avéré être une belle réussite, apportant des améliorations tangibles à la salle communale qui bénéficieront à l'ensemble de notre communauté. Ces améliorations ne se limitent pas seulement à l'esthétique mais touchent également à la fonctionnalité, au confort et à l'efficacité, contribuant ainsi à notre priorité qui est l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune.

Crash test:

La salle communale ainsi rénovée a été utilisée pour la première fois le samedi 2 mars lors de l'après-midi jeux de société, organisée par le LAC et l'APE, qui s'est poursuivie par une soirée raclette et terminée par un karaoké. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, c'était une réussite: malgré les multiples appareils à raclette, les plombs n'ont pas sauté!!





Intercommunalité

Le centre de compostage partagé

Après un temps de porte à porte courant 2023 pour recenser les besoins des habitants pour le compostage de leurs biodéchets, le composteur partagé vient d'être installé au centre de tri des déchets, à gauche, face à la porte.



Il est composé de 3 composteurs alignés, les uns à côté des autres. Les habitants sans solution de compostage pourront y jeter leurs biodéchets. Il leur sera remis un seau à compost et le mode d'emploi pour utiliser le composteur partagé.

La plupart des habitants de Saint Martin compostent déjà leurs biodéchets et l'utilisation du composteur partagé devrait encore faire diminuer le volume de nos déchets, permettant ainsi de faire des économies de traitement mais aussi de limiter l'impact sur l'environnement. De plus, la poubelle grise devient moins lourde, sans odeur, plus petite et à jeter moins fréquemment.

Nous avons organisé deux matinées d'information sur le compostage, le mardi 2 mars et le dimanche 10 mars avec l'inauguration du centre de compostage partagé. L'inauguration a été compromise par le mauvais temps, il est prévu de trouver une nouvelle date. En attendant, le composteur partagé est en service. Si vous avez des questions, nous sommes disponibles ainsi que notre guide composteur, Anne Mesclon.

Isabelle Sainmaine et Fabienne Palix





Réunion Soliha

La réunion publique "aujourd'hui pour l'habitat" organisée par la communauté de communes et SOLIHA à Saint Martin sur Lavezon le 23 novembre a intéressé un grand nombre de personnes. La présentation des différentes aides et de l'accompagnement possible a permis de répondre aux questions. Des rendez-vous individuels peuvent être pris afin de préciser les projets des personnes qui s'interrogent et souhaitent être conseillées.

Contact SOLIHA: 04 75 79 04 70

Administratif

Recensement:

Le recensement qui se fait tous les 5 ans, a débuté le 18 janvier et s'est terminé le 17 février sur la commune de Saint Martin sur Lavezon. Il s'agit d'une campagne mandatée par L'INSEE pour établir la population officielle de notre commune avec des caractéristiques



sur celle-ci (habitat, âge, profession...). Ces chiffres sont importants pour déterminer le budget alloué à la commune.

Kelly Peltier, notre agent recenseur a sillonné la commune pour déposer dans chacune des boîtes aux lettres le courrier contenant les codes et les modalités pour répondre au questionnaire en ligne. Elle a apporté son aide à tous ceux qui n'ont pas accès au numérique et a relancé les habitants qui ont oubliés de répondre. Nous la remercions ainsi que la population pour leur collaboration dans cette enquête.

D'après les premiers résultats, la population de notre commune compte à ce jour 411 habitants contre 433 habitants en 2018, ce qui correspond à une baisse de 5 % de la population.

Vagabondage d'animaux

La mairie vient d'être saisie du problème posé par l'errance de chiens sur la commune.

Cette situation pose problème pour un certain nombre d'habitants: crainte de morsures, risque routier, déjections dans des propriétés privées, vol de nourriture, aboiements, etc.

Sur notre commune il s'agit principalement de chiens qui divaguent même si les chats sont aussi concernés par la règlementation.

La règlementation impose donc au maire de mettre en place des mesures pour mettre fin à la divagation d'animaux.



Voici les termes de la règlementation:

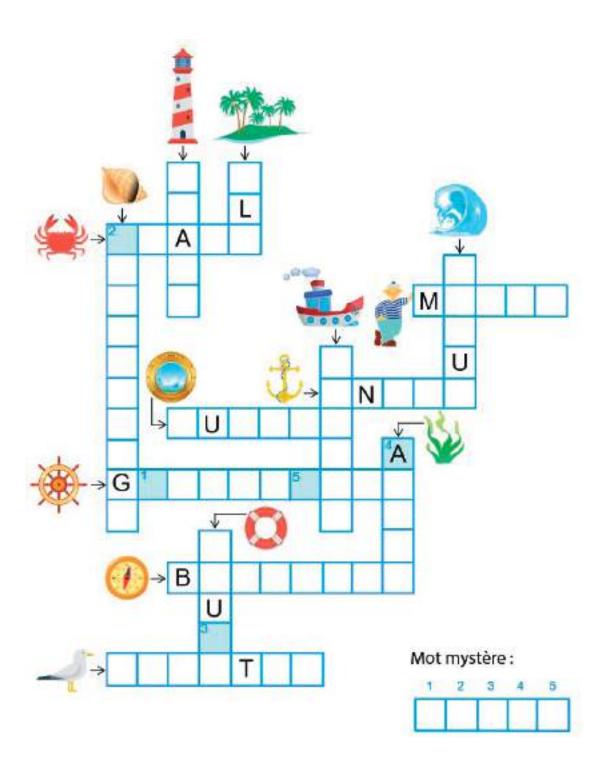
Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, **n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.** Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

En conséquence il est demandé aux propriétaires d'animaux d'accroître leur vigilance et de prendre toutes les mesures pour qu'ils ne divaguent plus.

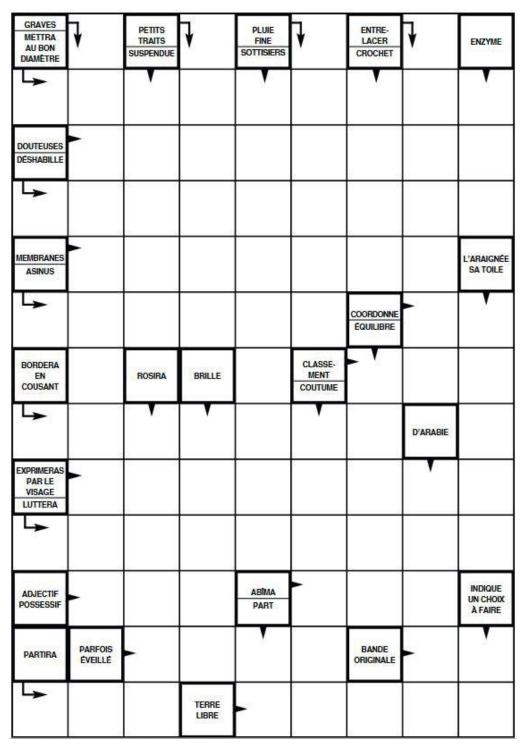
Détente

Mots fléchés enfants



Détente

Mots fléchés





Informations utiles

Mairie:

59 place du Champ de Mars 07400 St-Martin-sur-Lavezon <u>Tél.:</u> 04 75 52 98 48

 $\underline{\textbf{Mail:}} \ mairie@saintmartinsurlavezon.fr$

<u>Site internet:</u> www.saintmartinsurlavezon.fr Facebook de la commune: www.facebook.com/lavezon07

Horaires d'ouverture du secrétariat au public:

lundi 13 h 30-16h mardi 10h-12h jeudi 10h-12h et 13 h 30-18h

Déchetteries (du 1er octobre au 31 mai):

(modifications du 1er juin au 30 septembre)

- « Le Verseau » à Cruas

Horaires d'ouverture:

Du mardi au samedi 8h30-12h et 13h30-17h (fermé le jeudi matin) Du mardi au vendredi 7h-14h (fermeture de 12h15 à 12h35)

- « Les barrières » à Alba-La-Romaine

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi 13h30-17h30 Le samedi 8h30-12h

Fermé le lundi - Du mardi au vendredi 8h-12h Vendredi 13h30-17h30 - Samedi 8h30-12h

- Le Teil:

Horaires d'ouverture:

Lundi 14h-18h

Du mardi au samedi 9h-12h et 14h-18h Du lundi au vendredi 7h-14h (fermeture de 12h15 à 12h35) Samedi 9h-12h et 13h-17h

Eau:

Urgence SYDEO: 04 75 63 81 29

État civil depuis octobre 2023

Décès

Avec beaucoup de tristesse nous avons appris les décès de:

- Robert Crouzet le 5 décembre 2023
- Yvette Grégoire (née Bernard) le 14 janvier 2024
- Gérard Pouyet le 4 mars 2024



